



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DU 3^E EXERCICE FINANCIER DU RÔLE TRIENNAL 2025, 2026 ET 2027

AVIS EST, par la présente donnée par la soussignée, Zoë Lafrance, greffière que le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le 3^e exercice financier auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité des Coteaux pour les années 2025, 2026 et 2027 a été déposé au bureau de la greffière par LBP Évaluateurs agréés le 3 septembre 2026, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville situé au 65, route 338 durant les heures régulières de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette *Loi*.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle en vertu de *La loi*, ou au cours de l'exercice suivant ;
- Être déposée ou acheminée par courrier recommandé à la MRC de Vaudreuil-Soulanges à l'endroit suivant : MRC de Vaudreuil-Soulanges, 280, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion, (Québec), J7V 1Y5 ;
- Être réalisée sur un formulaire prescrit à cette fin et qui pourra être obtenu au bureau de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par la MRC Vaudreuil-Soulanges à cet effet.

DONNÉ aux Coteaux, ce 15^e jour du mois de septembre deux mille vingt-six.

Zoë Lafrance,
Greffière